



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

Retours d'expériences : pour en savoir plus



DÉMARCHE VILLAGES DU FUTUR

Villages du Futur est une démarche qui s'est construite et renforcée à l'initiative du Pays Nivernais Morvan. C'est un état d'esprit, un processus et une méthode pour que chaque village construise son propre avenir, en tenant compte de ses besoins et spécificités locales. Autour de la participation citoyenne, de chantiers collectifs, de tests avant aménagements, ce sont des projets collectifs de revitalisation et d'innovation qui voient le jour.

Contact :

Anne Algret, directrice du Pays Nivernais Morvan
anne.algret@nivernaismorvan.net – 06 75 39 02 64

CAUE 58

« 100 projets pour 100 maisons » : voilà le programme innovant proposé par le CAUE de la Nièvre. L'idée : en partenariat avec une école d'architecture, recenser 100 biens vacants dans le département, qui pourraient être vendus ou loués, proposer et chiffrer une rénovation avec des vues 3D. L'objectif : faire rêver les nouveaux habitants potentiels en leur montrant ce qu'il est possible de faire et dédramatiser la rénovation.

Se poser ensuite la question de créer une Société d'Economie Mixte qui puisse racheter ces biens et réaliser les travaux pour ensuite les louer ou les revendre.

Contact :

CAUE58
caue58@wanadoo.fr – 03 86 71 66 90

Atelier 1

LUZY, VILLAGE DU FUTUR ET SON APPROCHE GLOBALE DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG : FOCUS SUR L'HABITAT

La commune est investie dans un projet global de revitalisation du centre-bourg, et son approche est de travailler par quartier sur 4 axes en même temps : l'identité du village, les équipements, l'habitat, le développement économique. Cette vision d'ensemble permet à la commune de gagner un regain d'activité à tous les niveaux, et de proposer aux habitants non seulement un logement mais aussi un cadre de vie de qualité. Quelques exemples d'actions concrètes sur l'habitat : fonds façades, Maison de l'Habitat, week-end portes ouvertes, logements temporaires.

Contact :

Jocelyne Guérin, maire de Luzy
mairie@mairie-luzy.fr – 03 86 30 02 34

Contact technique :

Pauline Dujardin, responsable du développement territorial
pauline.dujardin@luzy.fr – 03 86 30 02 34

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE EN LOGEMENTS : EXEMPLARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉFI PATRIMONIAL, TRAMAYES

La commune s'est donnée un objectif ambitieux : rénover l'ancienne gendarmerie avec des exigences supérieures à celles du BBC (Bâtiment Basse Consommation). Chacun des 10 appartements a fait l'objet d'une réflexion pour apporter du confort été comme hiver afin de lutter contre la précarité énergétique. Le bâtiment est situé face au château de Tramayes qui est classé, et l'ABF a refusé le projet d'isolation par l'extérieure. Après un long combat, la commune a obtenu gain de cause et a pu entamer cette rénovation, exemplaire face au changement climatique et qui finalement s'insère dans le paysage architectural.

Contact :

Michel Maya, maire de Tramayes
maya@mmaya.fr – 03 85 50 51 18

MAISON DES APPRENTIS, QUARRÉ-LES-TOMBES

Grâce à l'appel à projet régional « Habitat innovant » en 2015, la commune a saisi l'opportunité de réhabiliter un bâtiment communal en plein cœur de bourg tout en soutenant l'artisanat et l'apprentissage. La commune accueillant une vingtaine d'apprentis en permanence, il y a une réelle demande locale, des artisans comme des parents, que les jeunes puissent être logés à bas prix sur place. Avec ses 4 studios, ses 2 F2 et sa salle commune, la maison des apprentis est, en plus d'un lieu d'hébergement apprécié des jeunes, une institution animée par un projet de parrainage et de soutien, ayant pour but d'accueillir les apprentis et de favoriser leur intégration.

Contact :

Bernard Rague, maire de Quarré-les-Tombes
marie-quarre@wanadoo.fr – 03 86 32 23 38

Atelier 2

ATTRACTIVITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENTS À LORMES PETITE VILLE DU FUTUR

La commune réfléchit de manière globale à son attractivité, pour offrir aux habitants existants et futurs bien-être et qualité de services. Bénéficiant d'une forte demande en logements, la commune rénove un îlot en centre-bourg, avec commerces en rez-de-chaussée et logements dans les étages. Par ailleurs, pour que l'offre locative, qui est très demandée et peu référencée, puisse gagner en visibilité, la municipalité a mis en place un service de recensement des logements disponibles.

Contact :

Fabien Bazin, maire de Lormes

contactmairielormes@lormes.fr – 03 86 22 31 55

Contacts techniques :

Justine Bouteille Maréchal, secrétaire générale justine.bouteille-marechal@lormes.fr

Louisia Georges, chargée de mission habitat louisia.georges@lormes.fr

MAISON CHARLOTTE

Un exemple d'un grand corps de ferme emblématique du village, racheté par la commune et entièrement rénové lors du programme « cœur de village ». Après une consultation de la population pour évaluer les besoins, 15 logements sociaux sont aujourd'hui disponibles et constamment habités : pour les personnes vieillissantes seules et isolées, pour les jeunes comme premier logement, pour les familles mono-parentales.

Contact :

Gilles de Montalembert, ancien maire de La-Roche-en-Brénil

gillesdemontalembert@orange.fr – 06 63 95 74 44

DYNAMISATION DU CENTRE-BOURG PAR LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS À JOUX-LA-VILLE

La commune s'est lancée dans une réelle politique de résorption de la vacance et de rénovation des logements. En saisissant l'opportunité de l'installation du centre pénitencier et du programme « cœur de village », et en travaillant en étroite collaboration avec le bailleur social Domany, la commune a rénové plusieurs dizaines de logements. Conséquence : une population qui est passée de 420 à 680 habitants en 15 ans, des bâtiments en bon état, des classes qui rouvrent, des commerces qui s'installent.

Contact :

Jean-Claude Lemaire, maire de Joux-la-Ville

lemaire.jc.joux@wanadoo.fr – 03 86 33 61 53

